

Le Plan territorial de lutte contre les discriminations de Poitiers

Fiche de synthèse

Collectivité territoriale.

2 186 agents.

LEUR ACTION :

Les motivations :

Une étude territoriale sur les discriminations, présentée en 2006 par le FASILD (aujourd'hui l'ACSÉ), a interpellé les élus et techniciens de la ville de Poitiers. De là, s'est développée une réflexion, appuyée et portée par plusieurs élus.

L'enjeu est de faire évoluer les pratiques en terme d'emploi et le regard porté sur les populations discriminées. Cela nécessite une prise de conscience aiguë de la réalité des phénomènes de discriminations et l'acquisition d'attitudes et d'outils qui permettent de prévenir toutes formes de discrimination.

Le(s) financeur(s) :

L'ACSÉ Poitou-Charentes

Description de l'action / la démarche :

Depuis 2006, des élus se sont réunis régulièrement pour définir la stratégie de la ville en matière de lutte contre les discriminations :

En juin 2006, des élus et des techniciens ont assisté aux assises régionales Poitou-Charentes contre les discriminations.

Des élus ont participé au colloque « Agir contre les discriminations – L'engagement des élus et des collectivités territoriales », en octobre 2006.

Cette période d'appropriation et de réflexion a abouti à l'**élaboration du Plan territorial de lutte contre les discriminations de la ville de Poitiers, acté le 23 juillet 2007** par le conseil municipal.

Le Plan territorial est prévu en trois phases :

- **Travailler sur la culture de chaque acteur** impliqué (en interne) : analyse des pratiques de gestion des ressources humaines, formation des élus et des cadres de la collectivité, formation des agents en contact avec le public.

- **Impliquer les organismes partenaires** intéressés (maisons de quartier, bailleurs, missions locales d'insertion, etc.)

- **Elargir l'action à des organismes extérieurs** privés.

↳ Intervention de Julien VITEAU en réunion d'encadrement (300 agents)

↳ Formation des élus (½ journée en décembre 2007, ½ journée en juin 2008)

L'ACSÉ a accompagné cette démarche.

Le(s) public(s) visé(s) :

Il s'agit tout d'abord en interne des élus et des techniciens de la collectivité, l'objectif étant d'élargir à d'autres acteurs par la suite.

Les partenaires :

L'ACSÉ, Prestaire(s) de formation

Les points forts :

Le portage politique par des élus de Poitiers

Les difficultés rencontrées :

Suite aux élections municipales de mars 2008, et au renouvellement des élus qui en a découlé, il est essentiel de maintenir la mobilisation des élus.

LES RESULTATS :

Il est encore trop tôt pour mesurer des résultats concrets de cette démarche.

CONTACT :

Mr Pierre JOLLY,
Directeur du service solidarité et cohésion locale

15 pl Mar Leclerc
BP 569
86021 POITIERS CEDEX
Tél : 05 49 52 36 03
Courriel : pierre.jolly@agglo-poitiers.fr